

CGU DE BOULOGNE SUR MER

DEPARTEMENT

ECONOMIE & GESTION

Guide des études

**LICENCE DE SCIENCES
ECONOMIQUES ET GESTION**

2^{ème} année (LSEG2)

**Année Universitaire
2016 – 2017**

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016/2017	3
PROGRAMME DE LA LSEG2.....	4
DESCRIPTIF DES COURS.....	5
SEMESTRE 3	5
SEMESTRE 4	9
REGLEMENT DES ETUDES	15
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	20
CENTRE DE LANGUES	21
INFORMATIONS GENERALES	23

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016/2017

Semestre 3

PRERENTREE	2 SEPTEMBRE 2016
DEBUT DES CM :	5 SEPTEMBRE 2016
DEBUT DES T.D. :	19 SEPTEMBRE 2016
SEMAINE DE REVISIONS	5 DECEMBRE 2016 – 10 DECEMBRE 2016
EXAMENS :	12 DECEMBRE 2016 – 16 DECEMBRE 2016

Semestre 4

REPRISE DES CM :	MARDI 3 JANVIER 2017
DEBUT DES TD :	16 JANVIER 2017
SEMAINE DE RATRAPAGES	3 AVRIL 2017 – 9 AVRIL 2017
EXAMENS :	24 AVRIL 2017 au 29 AVRIL 2017

SEMAINE D' ACTIONS
PEDAGOGIQUES : A PARTIR DU 31 MAI 2017

SECONDE SESSION D'EXAMENS : 12 JUIN 2017 – 23 JUIN 2017

Jurys session 1

Semestre 3	Mardi 31 JANVIER 2017
Semestre 4	Mardi 30 MAI 2017

Jury session 2

Semestres 3 et 4 Mardi 4 JUILLET 2017

Vacances

VACANCES DE TOUSSAINT	Du mercredi 26 OCTOBRE 2016 après les cours au jeudi 3 NOVEMBRE 2016 au matin
VACANCES DE NOËL :	Du samedi 17 DECEMBRE 2016 après les cours au mardi 3 JANVIER 2017 au matin
VACANCES D'HIVER :	Du samedi 18 FEVRIER 2017 après les cours au lundi 27 FEVRIER 2017 au matin
VACANCES DE PRINTEMPS	Du samedi 8 AVRIL 2017 après les cours au lundi 24 AVRIL 2017 au matin

Programme de la LSEG2

Semestre 3 (12 semaines)						
	CM	TD	Ects	Enseignant		
				CM	TD	
UE Fondamentales						
Macroéconomie II	30	15	5	P. Cormier	P. Cormier	
Economie monétaire	24	15	4	H. Braud	H. Braud	
Comptabilité générale 2	24	15	4	H. Braud	H. Braud	
Théories des organisations	24		4	J.-L. Thamain		
UE D'outils méthodologiques						
Mathématiques 2	24	12	3	G. Mailly	G. Mailly	
Informatique 3		18	2		J..Verlie	
Anglais		24	3		Street/Redmond /Roy	
UE D'ouverture professionnelle						
Droit commercial et fiscal	24	12	3	F. Dekeuwer	P. Jaze	
Initiation à la construction du projet professionnel		13	2		T. Rigaux/A. Chehieh	
Bonus (LV2, sport ...)						
Total S3		274	30			
Semestre 4 (12 semaines)						
	CM	TD	Ects	Enseignant		
				CM	TD	
UE Fondamentales						
Microéconomie 2	24	15	5	P. Cormier	P. Cormier	
Histoire de la Pensée économique	30	15	5	B. Kherdjémil	B. Kherdjémil	
Analyse financière	24	15	4	A.Chehieh	A.Chehieh	
UE D'outils méthodologiques						
Statistique 2	24	12	4	G. Mailly	G. Mailly	
Anglais		24	3		Street/Redmond /Roy	
UE D'ouverture professionnelle						
Comptabilité analytique	24	15	5	N. Rivenet	N. Rivenet	
Marketing	30		4	J.-M. Fankam		
Bonus (LV2, sport...)						
Total S4		252	30			

Descriptifs des cours

LSEG 2

Semestre 3

Macroéconomie 2

Cours : 30h T.D. : 15h

Pascal CORMIER

Plan du cours :

- Introduction générale.
- CHAPITRE 1 : Le modèle revenu-dépenses.
- CHAPITRE 2 : Le modèle IS/LM.
- CHAPITRE 3 : Le modèle Offre globale/Demande globale.
- CHAPITRE 4 : La relation inflation-chômage.

EVALUATION DES ETUDIANTS :

Les étudiants inscrits en contrôle continu seront évalués par un examen final d'une durée de 3 heures et par deux interrogations écrites et une présentation orale en T.D.

BIBLIOGRAPHIE :

- O. BLANCHARD et D. COHEN, Macroéconomie, Ed. Pearson
- J.-P. AZAM, Théorie macroéconomique et monétaire, Ed. Nathan Supérieur.
- J. GENEREUX, Economie Politique, Tome 2, Macroéconomie et comptabilité nationale, Ed. Hachette Supérieur
- Gilbert ABRAHAM-FROIS; Economie Politique ; Ed. Economica.
- Paul KRUGMAN ; Macroéconomie; Ed. De Boeck.

Economie monétaire

24h CM 15hTD

Hervé BRAUD

Plan du cours :

1ère Partie : La monnaie : pourquoi et comment ?

Chapitre 1 : Les motifs de l'apparition de la monnaie

Chapitre 2 : Fonctions et formes de la monnaie

Chapitre 3 : Les motifs de détention de la monnaie : la demande de monnaie dans l'économie

2ème Partie : La création monétaire et son contrôle

Chapitre 4 : Les mécanismes de la création monétaire

Chapitre 5 : Monnaie centrale, besoin de refinancement et multiplicateur de crédit

3^{ème} Partie : L'évolution du financement de l'économie française depuis la Seconde Guerre mondiale

Chapitre 6 : Une économie d'endettement adaptée au contexte de la reconstruction

Chapitre 7 : Le passage à l'économie de marchés financiers et ses conséquences actuelles

Bibliographie :

Voisin M., *Monnaie et politiques monétaires*, Bréal, collection Thèmes & Débats, 2006

Plihon D., *La monnaie et ses mécanismes*, La Découverte, collection Repères, 5^{ème} édition, 2008

Aglietta M., *Macroéconomie Financière*, La Découverte, Collection Manuels Grands Repères, 5^{ème} édition, 2008

Delaplace M., *Monnaie et financement de l'économie*, Dunod, 2^{ème} édition, 2006

Modalités d'évaluation :

Deux interrogations écrites dans le cadre du contrôle continu et un examen final d'une durée de 2 à 3 heures comprenant des questions de cours et une question de réflexion, et/ou des exercices.

Comptabilité générale 2

24h CM 15hTD
Hervé BRAUD

Objectifs du cours :

Pré-requis : savoir enregistrer les opérations courantes

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'enregistrement des opérations d'inventaire.

Chapitre 1 : Le traitement des immobilisations (rappel)

I] L'acquisition d'une immobilisation (définition et généralités)

I] L'enregistrement d'une acquisition d'une immobilisation

II] L'enregistrement de la livraison à soi-même

Chapitre 2 : L'amortissement des immobilisations

I] Généralités et définitions

II] Terminologie

III] La technique de l'amortissement

IV] L'enregistrement des dotations aux amortissements

Chapitre 3 : La sortie du bilan des immobilisations

I] La cession des immobilisations

II] La mise au rebut

Chapitre 4 : Le traitement des stocks à l'inventaire

I] Les variations de stocks

II] Les dépréciations des stocks

Chapitre 5 : Le traitement des créances à l'inventaire

I] Les créances douteuses

II] Les dépréciations des créances

III] Les pertes sur créances irrécouvrables

Chapitre 6 : Le traitement des titres à l'inventaire

I] Les acquisitions de titres

II] Les dépréciations des titres

III] Les cessions de titres

Chapitre 7 : Le traitement des charges et des produits à l'inventaire

I] Les charges et les produits constatés d'avance

II] Les charges à payer et les produits à recevoir

Chapitre 8 : Les documents de synthèse

I] L'établissement du compte de résultat

II] L'établissement du bilan

Modalité d'évaluation :

Contrôle continu (50%) :

Deux évaluations.

Examen terminal (50%) :

Durée : 2h00

Bibliographie :

Disle C, Maéso R, Méau M, « introduction à la comptabilité » DCG 9, Dunod 2012.

Siegwart JL, Cassio L, « comptabilité financière » Nathan, 2010.

Langlois G, Friédérich M, « comptabilité financière », Foucher, 2013.

Théories des organisations

Cours : 24h

Jean-Louis THAMAIN

OBJECTIFS DU COURS :

Il s'agit de fournir aux étudiants de deuxième année l'ensemble des repères historiques et conceptuels concernant les grands courants et grands auteurs ou penseurs de l'organisation productive.

PLAN INDICATIF DU COURS

NB : ce plan est fourni à titre indicatif, il est susceptible d'évoluer, il reprend toutefois les grands thèmes qui seront abordés.

1. Structure formelle et « one best way »
 - Les théories classiques (Taylor, Fayol).
 - L'analyse de la bureaucratie.
2. L'Ecole des relations humaines.
 - Les relations humaines (Mayo) et le leadership démocratique (Lewin)
 - Le management participatif (Likert), la communication (Leavitt) et la théorie de l'efficacité XY.
 - Le succès psychologique (Argyris) et l'enrichissement du travail (Herzberg).
 - La critique de la bureaucratie (Selnick, Gouldner, Crozier).
3. Les théories de la contingence.
 - Les paramètres de conception (Mintzberg).
 - L'approche rationnelle : stratégie et structure (Chandler).
 - L'approche contingente : contexte et structure.
 - Les typologies structurelles.
4. Vers la reconnaissance d'interdépendances multiples.

BIBLIOGRAPHIE

DESREUMAUX (2015), *Théories des organisations (3^{ème} édition)*, Editions Management et Société.

CORIAT et WEINSTEIN (1995), *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Livre de Poche.

CHANDLER (1989), *Stratégie et structure de l'entreprise*, Les Editions d'organisation.

MINTZBERG (1996), *Structure et dynamique des organisations*, Les Editions d'organisation.

MODALITE D'EXAMEN :

Epreuve écrite d'une durée de 2 heures, sans documents, pouvant comporter des questions de cours, de réflexion comme des mini-cas.

Mathématiques 2

Cours : 24h T.D. : 12h

Gaëlle MAILLY

CHAPITRE 1. Résolution de systèmes linéaires

- Systèmes triangulaires et échelonnés, méthode du pivot de Gauss

CHAPITRE 2. Espaces vectoriels

- Exemple préliminaire, structure d'espace vectoriel, sous-espace vectoriel

CHAPITRE 3. Notion d'indépendance linéaire

- Familles libres et liées, rang

CHAPITRE 4. Bases et dimension d'un espace vectoriel

- Base, dimension, Théorème de la base incomplète, dimension d'un sous-espace vectoriel

CHAPITRE 5. Applications linéaires

- Définition et propriétés, noyau et image, applications linéaires et dimension

CHAPITRE 6. Représentation matricielle d'une application linéaire

- Matrice d'une a.l., espace vectoriel $M_{n,p}(\mathbb{R})$, produit de matrices et inversion de matrices carrées, changement de base

CHAPITRE 7. Diagonalisation d'un endomorphisme

- Valeur propre, vecteur propre, espace vectoriel propre, polynôme caractéristique, diagonalisation, applications

CHAPITRE 8. suites numériques

- Comportement global, suites arithmétiques et géométriques, suites convergentes

BIBLIOGRAPHIE :

- Algèbre linéaire pour économistes, B. GUERRIEN, Economica
- Mathématiques pour l'économie et la gestion, applications avec Excel, P. ROGER, Pearson
- Cours de mathématiques pour économistes, P. MICHEL, Economica
- Mathématiques pour l'économie : analyse, algèbre, N. HAYEK & J.P. LECA, Dunod

Contrôle des connaissances : 2 contrôles continus, examen final de 3h sans document

Informatique 3

TD : 18h

Jean-Claude. VERLIE

Droit commercial et fiscal

Cours :24h – TD : 12h

Françoise DEKEUWER

1^{ère} Partie : l'exercice individuel de l'activité commerciale

- les acteurs de l'activité
- le commerçant
- l'artisan
- l'EIRL
- l'autoentrepreneur
- les moyens d'exercice de l'activité : le fonds de commerce

2^{ème} Partie : l'exercice social de l'activité commerciale

- LA SARL, EURL
- LA SAS, SA
- Les sociétés de personnes

3^{ème} Partie : les difficultés des entreprises

- la prévention des difficultés
- le traitement des difficultés

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

- 2 interrogations écrites
- 1 examen final d'une durée de deux heures

Initiation à la construction du projet professionnel

13h (hors conférence Centre Entrepreneuriat du Littoral)

Thierry RIGAUX /Abdelkader CHEHIH / Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)

Objectifs

- construire un projet personnel de poursuites d'études via des recherches documentaires et un entretien avec un professionnel.
- sensibiliser à la créativité et à l'innovation et tester son potentiel entrepreneurial.

Contenu

- module de réflexion sur le projet professionnel, dégager des compétences à partir d'une expérience, mettre en avant ses qualités et ses valeurs, connaître les études et les débouchés, travailler sur son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet), réaliser une interview d'un professionnel, candidature à une filière sélective.

- conférence sur la poursuite d'études et les débouchés.

- stimuler la créativité, faire émerger, développer une idée ou un projet de création d'entreprise, d'activité innovante (3h, CEL) : faire connaître les techniques de créativité (s'exercer à rechercher et à trouver des idées novatrices), passer le test Motivation, Aptitude, Comportement Entrepreneurial, mettre en évidence les enjeux de la créativité, de la prise d'initiative et de l'innovation par rapport au potentiel professionnel.

Evaluation**Première session**

- rapport et/ou présentation orale : 4/5 de la note.
- QCM inclus dans la séance de 3 heures du CEL : 1/5 de la note.

Deuxième session

- épreuve orale d'une durée de 30 minutes : 4/5 de la note.
- QCM de 30 minutes (rattrapage CEL) : 1/5 de la note.

Anglais

TD : 24h

Vanessa STREET / Alex REDMOND / Julie ROY

Semestre 4

Microéconomie 2

Cours : 24h T.D. : 15h

Pascal CORMIER

PLAN DU COURS

CHAPITRE 1 : Equilibre général des marchés.

CHAPITRE 2 : Concurrence pure et parfaite et monopole non discriminant : rappels et approfondissements

CHAPITRE 3 : Le monopole discriminant.

CHAPITRE 4 : Les modèles classiques de duopole avec un bien homogène : Cournot, Stackelberg, Bertrand.

EVALUATION DES ETUDIANTS :

Les étudiants inscrits en contrôle continu seront évalués par un examen final d'une durée variant entre 1h30 et 2 heures et par deux interrogations écrites et une présentation orale en T.D.

BIBLIOGRAPHIE

- Eléments de microéconomie, P. PICARD, Montchrestien
- La discrimination par les prix, M. MOUGEOT et F. NAEGELEN, Economica poche
- Microéconomie, R. PINDYCK et D. RUBINFELD, Pearson Education.
- Théorie de l'organisation industrielle (Tome 1 et Tome 2), J. TIROLE, Economica
- Analyse microéconomique, H.R. VARIAN, De Boeck Université

Histoire de la pensée économique

Cours : 30h T.D. : 15h

B. KHERDJEMIL, Maître de Conférences**OBJECTIFS DU COURS :**

L'enseignement de l' « Histoire des idées économiques » s'inscrit dans la logique d'une approche panoramique des paradigmes fondateurs qui structurent le processus de la formation du savoir économique.

Le caractère constellé de ces idées et la contrainte du volume horaire nous imposent un double parti pris :

- d'abord, ne seront présentés que les principaux courants de pensée économique s'étendant du 16^{ème} au 20^{ème} siècle ;
- ensuite, les notions de la valeur et de crise économique constitueront nos principaux points de repère dans le mode de gestion de la pensée des différents auteurs.

PLAN DU COURS :**I- LE MERCANTILISME**

- A- Mercantilisme et enrichissement de la nation
- B- Notions fondamentales du mercantilisme

II- LA PHYSIOCRATIE ET LA THEORIE DE LA VALEUR

- A- La théorie de la valeur chez François Quesnay
- B- La théorie de la valeur chez A.R.J. Turgot

III- LA PENSEE CLASSIQUE ET LA THEORIE DE LA VALEUR

- A- Les théories de la valeur et de la répartition chez Adam Smith
- B- Les théories de la valeur et de la répartition chez David Ricardo

IV- LA PENSEE MARXISTE ET LA THEORIE DE LA VALEUR

- A- La théorie de la valeur chez Marx et la théorie de l'exploitation
- B- La théorie des prix de production

V- LA PENSEE NEOCLASSIQUE FONDATRICE ET LA THEORIE DE LA VALEUR

- A- La théorie de la valeur chez Stanley Jevons
- B- La théorie de la valeur chez Léon Walras et l'équilibre général

VI- LA PENSEE ECONOMIQUE CONTEMPORAINE ET LA CRISE ECONOMIQUE

- A- Le paradigme keynésien
- B- L'école monétariste
- C- La pensée post-keynésienne
- D- La pensée économique hétérodoxe

BIBLIOGRAPHIE :

- BONCOEUR, J., THOUEMENT, H., *Histoire des idées économiques*, Armand Colin, 2004
 DELEPLACE, G., *Histoire de la pensée économique*, Dunod, 1999
 DENIS, H. *Histoire de la pensée économique*, PUF, 1966
 WOLFF, J., *Histoire de la pensée économique*, Montchrestien, 1991.

MODALITE D'EXAMEN : contrôle continu + examen terminal**DUREE :** 2 ou 3 h.

TYPE D'ÉPREUVE: Questions de cours ou/et exercices
DOCUMENT AUTORISÉ : Aucun

Analyse Financière
Cours : 24h T.D. : 15h
Abdelkader. CHEHIH

Ce module se décompose en deux parties :

- Les mathématiques financières
- L'analyse financière

Le temps imparti à ses deux pôles est équivalent.

OBJECTIFS ET PLAN

Partie 1 : MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES

L'objectif principal de ce cours est de présenter les notions élémentaires des mathématiques financières, en plus de quelques résultats importants utilisés dans la résolution des problèmes en mathématiques financières. On retrouve ces problèmes dans plusieurs domaines de la finance : investissements, assurances, rentes, amortissements, obligations...

Pour atteindre les objectifs d'apprentissage, le contenu du cours est structuré en quatre chapitres :

- Chapitre 1 : Intérêt, Capitalisation et Actualisation.
- Chapitre 2 : Les annuités.
- Chapitre 3 : Les emprunts indivis et les emprunts obligataires.
- Chapitre 4 : Les choix d'investissement et de financement (Notion de Cash Flow, de Taux interne de rentabilité....)

Partie 2 : Analyse Financière

Les objectifs de l'analyse financière sont les suivants :

- Analyser la formation du résultat de l'exercice,
- Observer l'évolution des performances d'une entreprise,
- Apprécier la structure financière d'une entreprise,
- Comparer les résultats avec d'autres entreprises,
- Commenter et proposer des solutions.

Pour répondre à ces objectifs, il faut utiliser les documents de synthèse, particulièrement :

- le tableau de résultat de l'exercice,
- le bilan comptable après travaux d'inventaire (avant ou après affectation du résultat),

Pour atteindre les objectifs d'apprentissage, le contenu du cours est structuré comme suit :

Partie 1 : Analyse du Tableau de résultat

- Chapitre 1 : Analyse fonctionnelle et différentielle (entreprise commerciale et industrielle)
- Chapitre 2 : Analyse juridique (les résultats par nature, la formation progressive du résultat : Les Soldes Intermédiaires de Gestion)
- Chapitre 3 : Analyse économique (formation de la Valeur ajoutée et sa répartition)
- Chapitre 4 : Éléments du diagnostic financier (La Capacité d'Autofinancement, l'autofinancement, les ratios)

Partie 2 : Analyse du Bilan

- Chapitre 1 : Présentation des concepts (solvabilité, endettement, rentabilité, ratios de structure)

- Chapitre 2 : Analyse fonctionnelle du Bilan (Fonds de roulement, Besoin en Fonds de Roulement, trésorerie et ratios)
- Chapitre 3 : Analyse des variations des emplois et ressources (analyse des variations des soldes du bilan)

Chacun des chapitres comporte des applications permettant à l'étudiant de bien assimiler le contenu du cours. Des exercices et des problèmes à la fin de chaque chapitre permettront à l'étudiant de tester ses connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSION G. et HOUBEN T., Mathématiques financières, Armand Colin, 1989.
- BOISSONADE M., *Mathématiques financières*, Armand Colin, 1998.
- BONNEAU P. et WISZNIAK M., *Mathématiques financières approfondies*, Dunod, 1998.
- JUSTENS D. et ROSOUX J., Introduction à la mathématique financière, De Boeck University, 1995.
- AVENEL JD. , « ANALYSE FINANCIERE, Normes françaises et internationales », VUIBERT, 9^e éd.
- MYERS, BREALEY, ALLEN, "Principes de Gestion Financière", PEARSON EDUCATION, 8^eed.
- PARIENTE S " Analyse Financière et Evaluation de l'Entreprise", PEARSON EDUCATION collection SYNTAX.

MODE D'EVALUATION

Deux notes de contrôle continu et un examen final

- *Contrôle continu 1 : 2 heures (Mathématiques financières)*
- *Contrôle continu 2 : 2 heures (Analyse financière)*
- *Examen final : 4 heures*

Marketing

30h CM

Jean-Marcellin FANKAM

OBJECTIFS

- **Connaître** les dimensions et la démarche du marketing.

- **Connaître** les caractéristiques du marché qui déterminent les stratégies concurrentielles mises en oeuvre par les entreprises.

- **Connaître** les stratégies marketing qui accompagnent le lancement et la commercialisation des produits destinés au grand public.

PROGRAMME

1. **L'utilité du marketing**
2. **Le marché sous l'angle des clients finaux**
3. **Le marché sous l'angle des concurrents**
4. **Les stratégies concurrentielles et les stratégies marketing**
5. **Les composantes des politiques de produit et de prix**
6. **Les réponses des clients aux stimuli marketing**

PÉDAGOGIE

CM : Cours illustrés de supports vidéos

ÉVALUATION

Examen terminal : 100%

BIBLIOGRAPHIE

- KOTLER, P.L. et DUBOIS, B. (2005), « Marketing Management », Publi-Union.
- LENDREVIE, J., LEVY, J. et LINDON, D. (2005), « Mercator – Théorie et pratique du marketing », 7e édition, Dalloz.
- Revues : Capital, Management, Marketing Magazine.

Statistique 2

Cours : 24h T.D. : 12h

Gaëlle MAILLY

PROGRAMME

- Chap 1: Dénombrement
- Chap 2: Probabilité
- Chap 3: Variables aléatoires discrètes
- Chap 4: Variables aléatoires continues
- Chap 5: Estimation par intervalle de confiance

EVALUATION

Contrôle continu (2 interrogations écrites avec résolution d'exercices type TD)
Examen final (durée 2h)

BIBLIOGRAPHIE

- Lecoutre Jean-Pierre (2012, 5ème édition) – Statistique et probabilités – Dunod
- Lecoutre Jean-Pierre (2011, 5ème édition) – TD Statistique et probabilités – Dunod
- Fourastier Jacqueline, Laslier Jean-François (1997, 3ème édition) - Probabilités et Statistique – Dunod

Anglais

TD : 24h

Vanessa STREET / Alex REDMOND / Julie ROY

Comptabilité Analytique

Cours : 24h T.D. : 15h

Nathalie RIVENET

Document autorisé : calculatrice

OBJECTIFS : Maîtriser les objectifs et la mise en place de la comptabilité analytique

Compétences :

- **Connaissances (savoir) :** appréhender les principales spécificités des entreprises
- **Aptitudes cognitives (savoir faire) :** Réaliser des documents de la comptabilité analytique
- **Attitudes (savoir être) :** faire preuve de méthode, de rigueur et d'analyse

Contenu du cours :

- Chap. 1 Les objectifs de la comptabilité analytique
- Chap. 2 : Comment répartir les charges
- Chap. 3 La gestion des stocks
- Chap. 4 Le calculs des coûts complets
- Chap. 5: Les charges opérationnelles, les charges de structure et le seuil de rentabilité

Méthodes pédagogiques :

- Cours magistraux
- Applications, exercices et études de cas

Mode d'évaluation

- Contrôle continu : Etude de cas,
- Examen final : 3 heures

Bibliographie :

Comptabilité analytique: Dunod Auteurs : C.GOUJET C.RAULET

Comptabilité analytique: Foucher Auteurs : P.MYKITA J.TUSZYNSKI

Règlement des études

1. Inscription

L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Les conditions d'inscription dans chaque année d'études sont définies dans le chapitre " Progression "

A. Validation des acquis

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par équivalences de matières et/ou de modules et/ou de semestre (en fonction de la formation suivie initialement) et dans le cadre du respect du nombre d'ECTS obtenu par l'étudiant.

B. Réorientation

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1^{ère} année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation et son éventuelle réorientation après avis du président de jury.

Les responsables d'année sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

2. Obtention d'une année, redoublement et enjambement

L'année est composée de deux semestres. Les enseignements de chaque semestre sont regroupés par unités d'enseignement.

A. Validation

Une UE (Unité d'enseignement) est acquise

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée,

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)

ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)

ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et arrivent d'un autre établissement :

Les notes obtenues par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » ((les IUT en font partie) seront prises en compte si le parcours est compatible.

Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), une note

administrative de 10/20 est attribuée ;

B. Capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, sont définitivement acquis et capitalisables, dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne :

- les UE
- les éléments constitutifs des UE

C. Compensation

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.
- Entre les années qui composent le diplôme :

* pour le diplôme intermédiaire de DEUG :

la 2^{ème} année de licence compense la 1^{ère} année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 2^{ème} année.

* pour le diplôme de Licence :

la 3^{ème} année de licence compense la 1^{ère} et la 2^{ème} année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 3^{ème} année.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

D. Progression et Redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante).

3. Sessions

Pour chaque semestre deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant peut se présenter à la seconde session d'examen (voir le calendrier universitaire).

Seconde Session

Une UE (unité d'enseignement) ou un EC (élément constitutif) acquis ne peut pas être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique Absences et défaillance)

Attention : la note obtenue à une épreuve repassée en seconde session remplace la note finale précédemment obtenue.

4. Jury d'examen

Le jury d'examen, sous l'autorité de son président, délibère souverainement. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

Il peut, par ses délibérations, promouvoir la notation de l'étudiant par l'ajout de points jury.

Pour la première session d'examen, la note retenue dans une matière ayant des travaux dirigés (T.D.) est composée, pour 50% de la note moyenne des évaluations en séances de T.D., et pour 50% de la note de l'examen final.

Lors des délibérations, le jury peut également accorder des « points de jury » à un(e) étudiant(e).

Bonus

Il est possible d'obtenir des points bonus en prenant des enseignements supplémentaires (toute matière enseignée dans une filière de l'ULCO ne faisant pas partie du cursus normal de la licence de Sciences Economique et Gestion). Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne. L'étudiant peut obtenir au maximum 10 points de bonus. Le total des points de bonus est divisé par 20 et ajouté à la moyenne du semestre. Le bonus peut donc aller jusqu'à 2.5% de la note moyenne maximale du semestre (soit 0.5/20). A titre d'exemple, un étudiant qui a 15/20 à la matière bonus au semestre 2 et 9.5/20 de moyenne au semestre 2 avant bonus, a droit à 5 points de bonus (sur un maximum de 10). Sa moyenne passe alors à 9.75/20 ($=9.5+5/20$).

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution des mentions :

- Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
- Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
- Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
- Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

5. Absences et Défaillance

A. Assiduité aux TD

Les T.D. donnent lieu à un contrôle continu des connaissances et sont obligatoires. La présence aux T.D. est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, le justificatif d'absence doit être présenté dans un délai de 5 jours ouvrables.

B. Défaillance

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ».

La note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année, malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

Etudiants boursiers : l'absence aux T.D. et aux examens des étudiants boursiers peut entraîner la suspension de la bourse.

Un étudiant n'ayant pas obtenu au moins une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

6. Régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP

Il n'est pas tenu de passer le CC, et est invité à passer l'examen terminal.

7 Sportifs de haut niveau

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

8 Handicap

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

9 Dispositif d'évaluation des enseignements

Ils font l'objet de commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre les problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- Les plannings d'examens seront affichés dans les couloirs au minimum une semaine avant le début des épreuves.
- Il est interdit de fumer dans les salles d'examens et dans les couloirs.
- Les étudiants doivent absolument être munis d'une pièce d'identité avec photo pour passer les examens (carte d'étudiant, carte national d'identité, permis de conduire etc...).
- Les étudiants sont priés d'arriver un quart d'heure avant le début des épreuves. Aucun étudiant en retard ne sera admis en salle d'examens une fois les sujets distribués, quel que soit le motif.
- Les étudiants doivent s'installer sur la table dont le numéro correspond à celui qui leur a été attribué à l'affichage. --Attention : un étudiant par table.
- Les cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen. Les téléphones portables doivent être éteints.
- Les étudiants n'auront sur leur table que le papier de brouillon, et la copie, et éventuellement les documents autorisés (mentionnés sur le sujet). Les étudiants sont priés de se présenter aux examens avec leur matériel (stylo, effaceur, calculatrice). Les échanges de matériels ne seront pas autorisés pendant les épreuves.
- L'épreuve commence lorsque tous les étudiants ont eu le sujet : l'heure de début et l'heure de fin d'épreuve sera inscrite sur le tableau.
- Toute communication entre étudiants est strictement interdite.
- Les étudiants sont priés de numéroter les intercalaires s'ils en utilisent. Ils n'inscriront sur ceux-ci que leur numéro d'étudiant. Ne pas mettre, ni le nom, ni le prénom pour conserver l'anonymat des copies.
- Les étudiants peuvent demander aux surveillants au début ou en fin d'épreuve, une attestation de présence aux examens.
- Les étudiants ne peuvent quitter la salle avant l'expiration de la première heure de composition. Ils le feront en silence.
- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le surveillant responsable de la salle saisira les pièces et matériels permettant ultérieurement d'établir la réalité des faits. Il dressera un procès verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de signer, mention est portée au procès verbal. Toutefois, en cas de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle d'examen pourra être prononcée par les autorités compétentes (Président de l'Université ou ses délégués : nominativement désignés).

Toute tentative de fraude entraînera des poursuites devant la commission disciplinaire de l'Université du Littoral.

En cas de fraude, les sanctions encourues sont :

l'avertissement

le blâme

l'exclusion de l'établissement pour une durée maximale de 5 ans

l'exclusion définitive de l'établissement

l'exclusion de tout établissement

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Organisation administrative du département Economie-Gestion

Directeur du Département « Economie-Gestion » Daniel DE WOLF
 Président de jury de la deuxième année de Licence (LSEG2)..... Nathalie RIVENET
 Responsable d'année.....Pascal CORMIER

L'organisation et la coordination pédagogique sont assurées par les enseignants responsables d'années et présidents de jury qui sont à la disposition des étudiants sur rendez-vous.

Secrétariat Pédagogique :

- Catherine CARON et Corinne REBEL : Tél. : 03.21.99.41.50

Les enseignants

BRAUD Hervé.....PRAG
 CHEHIH Abdelkader.....PRCE en Sciences de gestion
 CORMIER Pascal..... MCF en Sciences économiques
 DEKEUWER Françoise Enseignante vacataire
 FANKAM Jean-Marcellin MCF en Gestion
 JAZE Philippe Docteur en droit
 KHERDJEMIL Boukhalfa MCF en Sciences économiques
 MAILLY Gaëlle.....MCF en Mathématiques
 RIVENET Nathalie PRCE en Sciences de Gestion
 RIGAUX Thierry PRCE en Sciences de gestion
 THAMAIN Jean-Louis..... MCF en Sciences de gestion
 VERLIE Jean-Claude PRP en Informatique

CENTRE DE LANGUES

COURS DU CENTRE DE LANGUES

Le Centre de Langues propose des cours d'Allemand, d'Espagnol, d'Italien, de Néerlandais et de Chinois.

Ces cours sont répartis en deux catégories :

- cours pour débutants sur 2 niveaux
- cours pour continuants sur 2 niveaux

- Débutants 1er niveau : ces cours s'adressent exclusivement aux étudiants qui n'ont aucune connaissance dans la matière (n'ayant jamais étudié en collège et Lycée la langue choisie), ou ayant interrompu assez longtemps leurs études entre temps. Une photocopie du dernier bulletin trimestriel de terminale est exigée pour une inscription à ce niveau.

- Débutants 2ème niveau : ces cours s'adressent aux étudiants qui ont suivi les cours de Débutants 1 ou auraient quelques connaissances de base dans la langue choisie.

- Continuants 1er niveau : ces cours s'adressent aux étudiants qui ont suivi un enseignement depuis la 4ème ou la 2nde dans la matière.

- Continuants 2ème niveau : ces cours s'adressent aux étudiants qui ont suivi l'enseignement Cont1

Les étudiants voulant s'inscrire en Déb1 toutes matières confondues doivent fournir une photocopie du relevé de notes du 3ème trimestre de Terminale

CES COURS S'ADRESSENT EGALEMENT AUX AUDITEURS LIBRES

Les inscriptions au 2ème semestre seront reconduites sauf avis contraire de l'étudiant. Les cours ont lieu en fin d'après-midi à St Louis2, 21 Rue St Louis à Boulogne-sur-mer.

Informations générales

Le siège de l'Université du Littoral Côte d'Opale est situé :

1 place de l'Yser
BP 1022
59375 DUNKERQUE cedex 1
Téléphone : 03.28.23.73.73
Télécopie : 03.28.23.73.13

Le Centre de Gestion Universitaire (CGU) de Boulogne sur Mer

L'Université du Littoral - Côte d'Opale est organisée sur quatre sites géographiques :

Boulogne sur Mer
Calais
Dunkerque
Saint - Omer

où elle est à chaque fois représentée par un **Centre de Gestion Universitaire**.

Le CGU de Boulogne sur Mer est situé :

Centre universitaire « Saint Louis »
21, rue Saint Louis B.P. 774
62327 Boulogne sur Mer cedex
Téléphone : 03. 21.99.41.00
Télécopie : 03. 21.99.41.52

Le Directeur du CGU :Thierry RIGAUX
La Secrétaire de Direction :Viviane GORRET
Le Responsable administratif :Karine DE FEUARDENT
(Réception sur rendez-vous)

Le CGU de Boulogne sur Mer est aujourd'hui composé de :

- Département Economie-Gestion ;
- Département Droit ;
- Département Lettres Modernes et Français Langues Etrangères ;
- Département Histoire ;
- ❖ Département Langues : (Anglais, Allemand, Espagnol, LEA..) ;
- ❖ IUP Agro et Halio Alimentaire ;
- ❖ IUT Biologie ;
- ❖ Département S.T.A.P.S. (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) ;

Bibliothèque Universitaire du Littoral :

B.U.L.C.O.
Section de Boulogne sur mer
Place Henri Heine B.P. 155
62202 Boulogne sur Mer
Téléphone : 03.21 99 41 30
Télécopie : 03.21 99 41 41

Responsable de la section : Alessio BIONDO
La Bibliothèque Universitaire est ouverte :

- lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 sans interruption

- le samedi de 9h00 à 12h00.

Les services :

- le prêt : pour les modalités précises consulter la brochure disponible à la B.U.L.C.O.
- le prêt inter-bibliothèques
- accès Internet
- consultation de CD ROM sur rendez-vous.

La Maison de l'Etudiant :

25 Rue Saint-Louis
Pavillon Clocheville
62200 Boulogne sur Mer
Téléphone : 03.66 25 64 02

Elle regroupe les permanences de l'assistante sociale, de l'infirmière, des mutuelles étudiantes.

L'assistante sociale (Mme Gosselin, 1^{er} étage):

- Le lundi toute la journée sur rendez-vous (03 20 88 66 27)
- Le mercredi matin à partir de 9h sans rendez-vous.

L'infirmière (1^{er} étage):

Téléphone : 03 66 25 64 09

Mutuelles:

SMENO : permanence assurée à la Maison de l'Etudiant

S.U.A.I.O.I.P. (Service Universitaire Accueil Information Orientation et Insertion Professionnelle)

Salle de documentation au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire.

03.66 25 64 00 et suaioibg@univ-littoral.fr

Les services du C.R.O.U.S.

Le Restaurant Universitaire

Centre Universitaire Saint Louis
46, rue du Vivier
62200 Boulogne sur Mer
Téléphone : 03 21.33.65.70

Le R.U. est ouvert aux étudiants titulaires d'une carte d'étudiant, aux universitaires, enseignants et personnels administratifs de l'Education Nationale, aux titulaires de la « carte jeunes ».

Repas servis de 11 h 30 à 13 h 30 du lundi au vendredi

La cafétéria est ouverte de 9h00 à 15h00, elle offre des possibilités de repas rapides.

Logement:

Renseignements auprès des services administratifs situés au 1^{er} étage du R.U.

Service des bourses au C.R.O.U.S. de Lille : renseignements à l'adresse www.crous-lille.fr